



Appel à propositions d'ateliers

Chères et chers collègues,

La semaine optionnelle de projet UEL 322B - dont les contours sont définis autour de la thématique **architecture et ingénierie** est un temps d'expérimentation du projet à partir de problématiques immanentes, complémentaires ou connexes au projet d'architecture.

L'apport de pédagogies, de cultures architecturales, de langages, de postures, de savoirs et de savoir-faire extérieurs est fondamental pour développer le caractère propre de la semaine optionnelle de projet comme fenêtre ouverte sur la complexité du domaine de l'architecture et pour proposer un enseignement riche et dense à nos étudiants.

Les - six à sept - ateliers de projets optionnels (chaque atelier accueillera entre 15 et 25 étudiants) seront organisés sous forme de workshop d'une semaine entière et au choix de l'étudiant.

Seule contrainte : votre proposition d'atelier doit s'insérer (d'une manière large !) dans l'intitulé de cette semaine optionnelle : **architecture et ingénierie**.

Durant cette semaine, les étudiants n'auront aucun autre enseignement.

Les candidats retenus seront sélectionnés par la Commission des Formations et de la Vie Etudiante (CFVE) de l'ENSAS sur la base du dossier de la proposition d'atelier.

Modalités

La semaine optionnelle de projet est un enseignement de projet obligatoire en L3 (UEL 322B).

Le nombre d'heures encadrées est de 30 heures sous forme de TD.

La semaine optionnelle de projet vaut 2 crédits ECTS L3.

Proposition d'atelier optionnel

Le dossier de proposition d'atelier optionnel (que nous attendons avec impatience) doit comprendre les éléments suivants :

- Titre de l'intervention et thème abordé.
- Présentation de la thématique et de la problématique de l'atelier.
- Objectifs pédagogiques, contenu et attendus de l'atelier proposé.
- Moyens nécessaires : fournitures, locaux et équipements requis (pour chaque poste, joindre une estimation budgétaire reposant sur des devis chiffrés).
- Lieu de l'action : ENSAS ou autre. Si le projet se déroule hors les murs, le dossier devra comporter un descriptif de la structure d'accueil et les modalités de mise à disposition des espaces. Une convention de partenariat encadrera l'opération. Si l'opération se réalise en extérieur, une autorisation d'occupation de l'espace public devra être jointe au dossier.
- Calendrier au jour le jour du déroulement de la semaine.
- Forme du rendu.
- Liste des intervenants et CV des intervenants (si extérieur à l'ENSAS).
- Quelques documents/photographies de références/réalisations des intervenants.

8 à 10 pages format A4 grand maximum.

Les propositions d'atelier optionnel sont à déposer ou à envoyer à cathie.barondeau@strasbourg.archi.fr pour le **jeudi 30 novembre 2023** au plus tard.

Calendrier

Lundi 6 novembre 2023	Lancement de l'appel d'offres
Jeudi 30 novembre 2023	Date limite de dépôt des propositions d'atelier
Jeudi 7 décembre 2023	Choix et validation des ateliers optionnels par la CFVE
Jeudi 14 décembre 2023	Inscription des étudiants dans les ateliers
Lundi 18 décembre 2023	Commande des fournitures pédagogiques
Lundi 5 février au vendredi 9 février 2024	Déroulement de la semaine optionnelle de projet

Inscriptions pédagogiques

Le choix par les étudiants sera fait à l'issue des présentations des ateliers et sur l'ENT, un équilibrage des groupes sera - le cas échéant - organisé par une inscription en premier et en deuxième choix.

Déroulement de la semaine

- Mise à disposition des locaux selon les heures d'ouverture de l'ENSAS.
- Possibilité d'extérioriser le lieu du projet. Si l'atelier se déroule hors les murs, le dossier devra comporter un descriptif du lieu de la manifestation et des autorisations d'occupation de l'espace public requises.
- Organisation des journées d'atelier par les intervenants.
- Vendredi 9 février 2024 avant 13 H 00 : rendus internes de chaque atelier.
- Vendredi 9 février 2024 avant 14 H 00 : affichage des travaux et exposition dans le hall de l'ENSAS.

Exposition

Une semaine à confirmer par le service de communication et à mettre en place par l'ensemble des enseignants des ateliers optionnels.

Modalités financières

Les candidats sélectionnés bénéficieront d'un contrat de vacation au taux horaire de 40,91 euros bruts. Elles n'ouvriront pas d'avenants pour les enseignants en CDD ou CDI compte tenu du caractère désormais annuel de ces contrats.

Les propositions ne doivent pas dépasser 30 heures d'encadrement par atelier quel que soit le nombre d'intervenants.

Remarques, suggestions, questions et critiques

N'hésitez pas de me contacter via eMail.

En attendant vos belles propositions d'atelier, au plaisir de partager cette expérience avec vous et très cordialement.

Markus N. Hastenteufel
markus.hastenteufel@strasbourg.archi.fr